

## Woleu-Ntem/Département du Woleu/Oyem/Tribunal de première instance

# Le nouveau président et l'avocat général en fonction

PME

Oyem/Gabon

*Alec-Patrick Ibinga et Stanislas Koumba ont été installés vendredi dernier, au cours d'une audience solennelle présidée par le premier président de la Cour d'appel judiciaire, Alain Rock Ndanga Mamboka.*

LE nouveau président du tribunal de première instance d'Oyem, Alec-Patrick Ibinga et l'avocat général près la Cour d'appel judiciaire du chef-lieu de la province du Woleu-Ntem, Stanislas Koumba, ont été installés officiellement, le vendredi 12 octobre dernier, au cours d'une audience solennelle présidée par Alain Rock Ndanga Mamboka, premier président de ladite Cour d'appel judiciaire.

Cette cérémonie d'installation s'est faite conformément à l'Article 12 de la Loi 12/2014 portant Statut général des magistrats, qui stipule que « Les magistrats nouvellement promus et affectés, sont installés au cours d'une audience solennelle ».

Les deux hauts magistrats ont été portés à leurs nouvelles fonctions, au cours du Conseil supérieur de la magistrature, tenu le 3 juillet 2018 à Libreville, et présidé comme de coutume par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba.

Le parquet d'Oyem se renforce donc, a reconnu le premier président de la Cour d'appel judiciaire, de deux hommes de loi rompus à la tâche et dont les



Photo : PME

Le procureur général, Eddy Minang, a renvoyé les deux hauts magistrats à l'exercice de leurs fonctions.



Photo : PME

La cérémonie était dirigée par le 1er président près la cour d'Appel judiciaire, Alain Rock Ndanga Mamboka (micro).



Photo : PME

Le nouveau président du tribunal, Alec-Patrick Ibinga (d) et le nouvel avocat général, Stanislas Koumba...



Photo : PME

... ont été installés en présence d'une nombreuse assistance.

qualités intrinsèques et professionnelles ne souffrent d'aucune remise en cause.

C'est donc à juste titre que le procureur général près la Cour d'appel judiciaire, Eddy Minang, a félicité ses nouveaux collaborateurs pour leur promotion, tout en les invitant à se mettre immédiatement, après leur prise de fonction, au service du parquet d'Oyem et

des justiciables du Septentrion.

Le nouveau président du tribunal d'Oyem succède à Arthur Sylvain Lendir, qui y a passé six années. Son passage a surtout été remarqué, a reconnu Eddy Minang, par « sa fermeté et sa discrétion ».

Le nouveau président du tribunal est nanti d'une expérience avérée. Il a servi, tour à tour, comme substit

général du procureur à la Cour d'appel judiciaire d'Oyem, membre du tribunal spécial de Libreville. Le procureur général près la Cour d'appel judiciaire l'a exhorté à ne pas se détourner des valeurs qui l'ont toujours guidé : respect du justiciable, application de la loi et diligence. Car, « juger est un exercice périlleux. Surtout, juger des citoyens exige de l'humilité, de la

compétence, des capacités d'écoute, de l'impartialité, de l'indépendance et surtout du courage », a indiqué Eddy Minang.

Non sans présenter le nouvel avocat général, Stanislas Koumba, comme étant un magistrat indépendant, courageux, méticuleux et consciencieux. C'est un homme de loi expérimenté, qui a servi tour à tour, au parquet général de Libre-

ville, en tant que premier avocat général, ainsi que dans les tribunaux de Mouila, Makokou et de Lambaréné, en qualité de procureur de la République.

C'est en toute confiance, au nom du parquet général et à celui du parquet près le tribunal d'Oyem, que le procureur général a renvoyé les deux hauts magistrats à l'exercice de leurs fonctions.

## Ngounié/Département de la Boumi-Louetsi/Mbigou/Développement

# La lente agonie de la ville préoccupe les populations

IMM

Mbigou/Gabon

MBIGOU, chef-lieu du département de la Boumi-Louetsi, dans le sud de la province de la Ngounié, est en proie à de nombreuses difficultés liées au développement de ses infrastructures. La voirie, par exemple, est dans un piteux état. Les différentes voies de cette ville montagneuse sont si dégradées que cette situation préoccupe actuellement les populations.

Il suffit de parcourir la ville de bout en bout pour s'en convaincre. La destruction de l'ancien bitume des années 1980 laisse apparaître des crevasses ici et là, nids-de-poules à tous les 5 ou 10 mètres. Si bien que, quasiment sur toutes les artères de Mbigou, circuler en voiture ou en moto relève d'un véritable parcours du com-



Photo : IMM

Une vue du centre-ville de la commune de Mbigou : presque rien pour attirer les visiteurs.

battant pour les usagers de la route. Ceux qui s'y aventurent prennent des risques considérables tant leurs engins subissent de gros dégâts. Aujourd'hui, beaucoup trouvent plus pratique de marcher à pied pour aller d'un quartier à un autre, que d'emprunter des moyens

roulants, d'ailleurs devenus très rares dans la commune. C'est donc le statu quo. En effet, personne ne lève le petit doigt dans le sens de restaurer les voies. Et la situation perdure depuis des années.

Par ailleurs, tous les malheurs semblent s'abattre sur

Mbigou. A côté du mauvais état du réseau routier, il y a aussi les habitats. La présence de vieux bâtiments administratifs construits sur la colline, l'absence d'un plan d'urbanisation, les constructions anarchiques, etc, enlaidissent également une ville qui aurait été belle grâce à sa

géographie. C'est dire que le chef-lieu du département de la Boumi-Louetsi tombe lentement en ruines. Toutes choses qui fâchent les populations de la ville d'Amiar Ngahang. « Nous ne comprenons pas pourquoi, depuis des années, la ville de Mbigou n'arrive pas à se développer.

Et pourtant, ce ne sont pas les hommes politiques ou autres cadres qui manquent. De surcroît, depuis les années 80, les populations de Mbigou ont toujours voté pour le parti au pouvoir, le Parti démocratique gabonais (PDG) », font observer la plupart des personnes rencontrées.



Photo : IMM

Une voie d'un quartier : sans commentaire.